



Une forêt de propriétaires : incursion au cœur des boisés privés

89^e congrès de l'ACFAS, 12 mai 2022

Section « Enjeux de la recherche »

Université Laval

Problématique: Les forêts privées représentent 8% du territoire forestier québécois et 16% des superficies productives. Plus de 133 000 propriétaires se partagent l'intendance de ces espaces répartis à travers les différentes régions du Québec. Localisées principalement à proximité des centres de population et des usines de transformation, les forêts privées sont sollicitées pour de multiples usages : production de bois, loisir, villégiature, alimentation, conservation. Véritables milieux de vie, elles constituent une composante majeure de la ruralité québécoise. Dans le contexte québécois, où les forêts publiques dominent en superficie, les forêts privées sont jusqu'à maintenant passées sous le radar de la communauté scientifique. **Pourtant, elles constituent un objet de recherche riche et complexe qui mérite d'être exploré dans toute sa complexité.** Ce colloque propose **une incursion interdisciplinaire** au cœur des forêts privées autour de la **thématique du plan d'aménagement forestier (PAF)**. Il a pour but de créer un lieu de rencontre et d'échange unique et inédit entre la communauté scientifique et les acteurs qui œuvrent en forêt privée.

Cet espace de dialogue est nécessaire afin d'intégrer pleinement le territoire forestier privé aux enjeux que rencontre notre société : changements climatiques, approvisionnement de matière ligneuse, vitalité des collectivités locales, bien-être des populations. **À cet égard, le plan d'aménagement forestier peut jouer un rôle privilégié pour aider la société à faire face à ces défis.** Ce colloque convie donc les conférenciers autour des questions suivantes : Quel rôle pour les forêts privées dans les enjeux d'aménagement durable du 21^e siècle? Comment adapter le plan d'aménagement aux défis environnementaux et sociétaux ? Comment ajuster les plans d'aménagement forestier à la réalité des propriétaires ? Ultimement, ce colloque permettra de faire émerger, au Québec, un champ de recherche déjà bien en marche à l'échelle internationale.

Pertinence: À ce jour, la recherche au Québec s'est concentrée principalement sur le territoire forestier public. Pourtant, tant par leurs caractéristiques biophysiques (riche diversité biologique et production ligneuse) que par leurs caractéristiques sociales (proximité des milieux habités et diversité des profils de propriétaires) il est devenu impératif de positionner les forêts privées

comme enjeu de la recherche. Plus spécifiquement, le plan d'aménagement forestier permet d'explorer cette thématique dans toute sa complexité. À la fois outil de connaissances et de planification, il a, notamment, pour objectif de fournir des connaissances aux propriétaires sur les caractéristiques forestières de leur propriété. Pour les conseillers forestiers, il représente le moyen d'initier avec les propriétaires une relation visant à proposer des interventions d'aménagement. Le PAF permet également d'informer les propriétaires concernant les lois et réglementations applicables et de mieux comprendre leurs droits et responsabilités. De ce fait, il accompagne les propriétaires dans la gestion de leur boisé et la planification des travaux d'aménagement. **Ce colloque permettra de rendre accessibles les différentes initiatives menées par les chercheurs et les acteurs locaux au cours des dernières années. Il s'agit aussi d'une occasion d'élargir les possibilités de collaboration entre le secteur académique et les acteurs pour définir les priorités sociales et scientifiques sur la thématique des forêts privées.**

Objectifs du colloque : Cet événement scientifique est une opportunité **de positionner la forêt privée à titre de thématique de recherche scientifique au Québec**. Ce sera aussi l'occasion de mieux comprendre les enjeux associés à l'étude des boisés privés **comme objet de recherche**, mais aussi **comme terrain d'étude**. Deuxièmement, ce colloque « Enjeu de la recherche » vise à mobiliser des intervenant.e.s multiples pour continuer les réflexions entamées par le gouvernement et les acteurs de la forêt privée au cours des dernières décennies dans le but de **favoriser une gestion active des boisés privés**. L'idée principale derrière ce colloque est d'ouvrir le dialogue entre les acteurs pour faciliter les échanges, mais aussi d'identifier des pistes de solutions pour intégrer les multiples intérêts, besoins et attentes des propriétaires de boisés privés en lien avec l'aménagement forestier.

Responsables du colloque :

- **Maude Flamand-Hubert**, titulaire, Chaire de leadership en enseignement en gestion durable des forêts privées, professeure adjointe, Université Laval, Ph.D. Développement régional/histoire moderne et contemporaine
- **Anne Bernard**, chercheuse postdoctorale à l'Université Laval, Foresterie sociale

Le comité scientifique :

- **Alexandre Guay-Picard**, Ing. F., Service de la forêt privée, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Sylviculture
- **Timothée Fouqueray**, chercheur postdoctoral, Université du Québec en Outaouais, Simulations participatives de la gestion des écosystèmes
- **Philippe Nolet**, professeur, Université du Québec en Outaouais, Institut des Sciences de la Forêt tempérée, Écologie appliquée et sylviculture
- **Jérôme Cimon-Morin**, Biol., Ing. F., professeur adjoint à l'Université Laval, Aménagement intégré du territoire, services écologiques et biodiversité
- **Luc LeBel**, ing. F., professeur à l'Université Laval, Opérations forestières